

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017**, À 16 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017.

PRÉSENTS : Messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb, ainsi que madame la conseillère C. Homan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

ABSENTES : Mesdames les conseillères T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur des affaires juridiques et greffier sont également présents.

2017-763 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

2017-764 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil concernant les sujets suivants :

- Les coefficients mentionnés à l'item 1.1 ;
- Le tableau joint en annexe 2 concernant la consommation réputée maximale, en fonction du diamètre de la conduite de service d'aqueduc ;
- La non-exigibilité du solde complet du compte de taxes, lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu ;
- Le taux d'intérêt applicable aux sommes dues et exigibles par la Ville ;

2017-765 PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET DES TARIFS EXIGIBLES POUR LA FOURNITURE DE L'EAU POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Madame la conseillère Homan présente un projet de règlement décrétant l'imposition de la taxe foncière générale, des compensations pour services municipaux et des tarifs exigibles pour la fourniture de l'eau pour l'exercice financier 2018 ;

Madame la conseillère Homan donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2017-766

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
DE lever la séance à 16 h 45.

John Belvedere, Maire

Me Jean-Denis Jacob, Greffier